



- Afin de préserver cet environnement fragile, merci de respecter ces quelques règles :
- Ne perturbez pas la tranquillité des animaux
- Refermez les barrières et clôtures derrière vous
- Tenez en laisse vos animaux de compagnie
- Ne sortez pas des sentiers balisés
- Ne faites pas de feu de camp en pleine nature
- Ne laissez aucun détritus derrière vous
- Ne cueillez pas de fleurs
- En hiver, priez-vous des bottes !

→ Ce territoire est utilisé par un ensemble d'usagers. Il se peut que vous croisie des chasseurs en période de chasse.

→ Espèce invasive : l'écrevisse de Louisiane

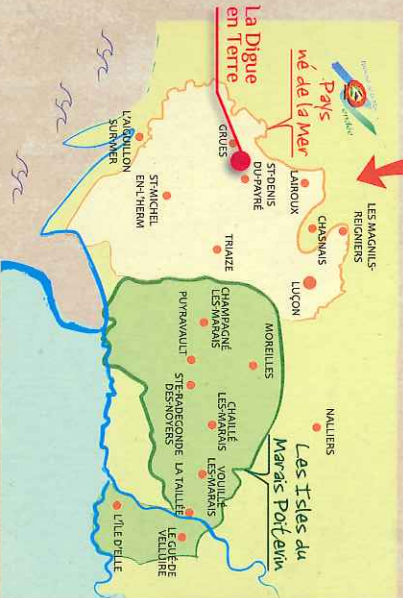
Elle est capable de se déplacer hors de l'eau et colonise les canaux du Marais poitevin. Elle s'attaque aux têtards de grenouilles, à leurs oeufs, aux petits poissons et aux larves diverses. Elle consomme aussi les plantes aquatiques et semi-aquatiques et peut même se saisir de proies plus volumineuses. Elle est responsable de déséquilibres des milieux aquatiques.

A observer...

### Hirondelle des cheminées ou hirondelle des fenêtres ?

✿ L'hirondelle des cheminées → ou « l'hirondelle rustique » est l'oiseau de campagne par excellence. Elle annonce le printemps en arrivant fin mars et regagne « son » village, où elle s'installe en petites colonies dans les granges, bergeries ou étables. Fidèles, les hirondelles réduisent parfois les nids de l'année précédente.

✿ L'hirondelle des fenêtres → noire et blanche, plus petite que sa cousine, l'hirondelle de fenêtre est aussi la plus menacée. Très commensale (dépendante et proche) de l'homme, elle aime construire sous le toit d'une maison, un nid hémisphérique accessible par un petit trou circulaire.

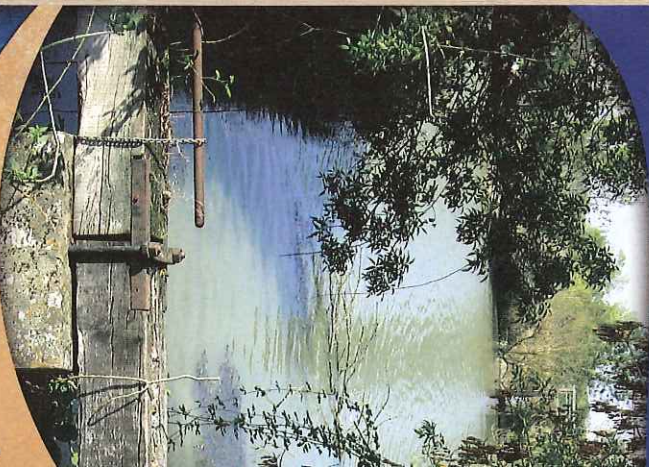


### Plus de renseignements...

#### Offices de Tourisme DU PAYS NÉ DE LA MER

- ST-MICHEL-EN-L'HERM
- LUÇON
- 5 place de l'Abbaye
- Square Edouard Herriot - BP 269
- 85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
- 85402 - LUÇON CEDEX

## Sentier pédestre La Digue en Terre



### Pays de la Baie de l'Aiguillon-Luçon

GRUES



2h30

9km



Par de l'



-  Point de départ
-  Autre point d'intérêt
-  Pour votre sécurité, respectez bien le sens du circuit



→ Grues, du mot gallois "grug" (monticule arrondi), était anciennement une île entourée par la mer. Celle-ci se retira peu à peu. Cependant, le mamelon restait entouré la plus grande partie de l'année par les eaux du Lay. Un de ses bras passe encore entre Grues et le coteau de Saint Denis-du-Payré. Depuis cette butte calcaire, vous pouvez découvrir les vastes étendues de marais avec, au sud, des cultures céréalières, au nord et à l'ouest, des prairies naturelles.

- 1 Eglise St Nicolas → Cette église rappelle la présence des moines bénédictins de l'Abbaye de St-Michel-en-Therm. Selon la légende, les pierres de l'église auraient été apportées par la fée Mélusine (fée très présente en sud Vendée).
- 2 Habitat typique → Dans le village, les petites maisons sont basses, d'un seul niveau et crépies à la chaux.
- 3 L'ancien communal → Vaste prairie humide que la commune regut en échange de la contribution des habitants aux travaux de dessèchement des terres, entrepris par les moines au XII<sup>e</sup>.
- 4 La digue du Lay → Cette digue de terre haute qui garantit contre les inondations du Lay (principal fleuve vendéen) prend différents noms selon les fermes qu'elle protège : Booth Grolleau, Digue des Etrais, Digue du Clos Vieux...
- 5 Les roselières → Observer la roselière du Vieux Lay qui s'étend sur environ 4ha. Cet habitat amphibiote formé de roseaux accueille une faune très riche et cachée, tels que les passereaux paludicoles : la bouscarde de Cetti, le bruant des roseaux et le plus bavard, la rousserolle effarvate.
- 6 Les haies → Arrêtez-vous près des haies qui bordent les canaux, vous pourrez entendre le chant des passereaux encore appelés "oiseaux chanteurs", tels que la **mésange**, le **pouillot véloce** ou encore le **rouge-gorge**... très présents au printemps.
- 7 Porte du Lay → Cette porte permet d'alimenter le chenal Vieux, ancien bras du Lay qui se jetait dans le baie de l'Alguillon, en période d'étiage (plus bas niveau).
- 8 Le milian noir → Dès le mois de mars, ce rapace plane avec grâce au-dessus des cours d'eau. Le dessin de sa queue en forme de triangle vous permettra de l'identifier facilement.
- 9 La Loutre → Ce mammifère carnivore est présent sur l'ensemble du Marais Poitevin. La loutre passe la plupart de son temps dans l'eau, elle est donc difficilement observable. Toutefois, on peut repérer sa présence grâce aux épreintes (crottes) qu'elle dispose le long des canaux.
- 10 Les prairies → Elles sont composées de pâturages, de prairies naturelles et de fauches. On peut y observer les petits **échassiers**, dits "limicoles", à cause des petits invertébrés vivants dans la vase (limon) qu'ils consomment. En avril, la végétation rase des pâturages favorise la nidification du **vannneau huppé**.